



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école du Boisjoli!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Maryse Perreault

DATES IMPORTANTES

9 janvier 2023 : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.

10 janvier 2023 : Retour à l'école. Nous serons un jour 8.

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période de réinscription pour l'année 2023-2024 se tiendra du 30 janvier au 10 février 2023.*

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2023-2024 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

CAPSULES PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Les parents publient en moyenne 1 300 photos de leurs enfants avant qu'ils atteignent l'âge de 13 ans.

Chaque jour, de plus en plus d'informations sont collectées à mesure que nous naviguons sur internet. La différence aujourd'hui, c'est qu'avec les usages toujours plus poussés des réseaux sociaux chez les jeunes parents, les enfants possèdent une empreinte numérique dès leur naissance, voire avant.

Cinq conseils pour les parents :

1. Ne publiez pas de photos ou de vidéos en ligne révélant des informations personnelles concernant vos enfants.
2. Changez les mots de passe par défaut sur tous les appareils connectés utilisés par les enfants (jouet connecté, smartwatch, etc.)
3. Assurez-vous que les accessoires connectés achetés à vos enfants sont issus de marques originales et non de contrefaçons moins sécurisées.
4. Installez les mises à jour de sécurité dès que possible.
5. Contactez les firmes et plateformes détenant les informations de vos enfants pour connaître quelles informations ils conservent et pour quelles raisons, que ce soit les écoles, services en ligne, etc.

Source : [Les parents postent en moyenne 1300 photos de leurs enfants avant qu'ils atteignent l'âge de 13 ans \(blogdumoderateur.com\)](http://blogdumoderateur.com)

SECTION « SAINES HABITUDES DE VIE » SUR LE SITE WEB DU CSSRS

Saviez-vous que le site web du CSSRS vous propose une section sur les saines habitudes de vie? Cette section web a pour objectif d'offrir des outils et des références pour favoriser le bien-être de nos jeunes dans un effort collectif. La collaboration entre l'école, les parents et la communauté est primordiale pour développer de saines habitudes de vie.

Nous vous invitons à visiter la section pour découvrir les ressources: <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/saines-habitudes-de-vie/>

RAPPEL INFO-NEIGE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.